

L'État pour le Tarn

La lettre des services de l'ÉTAT



Sommaire

- 2 Sécurité**
Mobilisation en faveur de la sécurité des Tarnais
- 3 Emploi - Economie**
Bilan 2012 et perspectives 2013
Physiostim, la technologie de pointe au service de la santé
La SEM81 au service du développement
- 6 Agriculture/environnement**
Délimitation des zones vulnérables aux nitrates
- 9 Actualités**
Visite des cantons de Labruguière et Villeneuve-sur-Vère
La filière bois à Mazamet
- 12 Modernisation**
Généralisation de la pré-plainte en ligne

Editorial



Le mois de janvier a permis d'établir le bilan 2012 à la fois en termes de sécurité et d'emploi et de dresser les perspectives.

L'année écoulée a vu la délinquance contenue malgré une forte hausse des cambriolages. Les forces de l'ordre se sont fortement mobilisées et plusieurs affaires importantes ont pu être résolues notamment grâce à la vigilance citoyenne. L'abandon de la politique du chiffre ne signifie pas l'abandon des résultats.

Les tarnais ont droit à la sécurité et tout sera mis en œuvre en 2013 afin d'assurer toujours plus de présence sur le terrain et renforcer la sécurité sous toutes ses formes.

Sur le front de l'emploi, la situation s'est moins dégradée dans le Tarn qu'au plan régional et national. Après un mois de novembre stable, le mois de décembre a connu une baisse de 0,3% du nombre de demandeurs d'emploi. L'objectif même si il est difficile est bien d'inverser la courbe du chômage d'ici fin 2013.

Créer un environnement favorable au développement des entreprises, c'est l'ambition du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi mis en place par le gouvernement qui sera présenté au plus près des entreprises.

Dans le même temps, les emplois d'avenir et le contrat de génération se déploient pour favoriser l'emploi des jeunes, qui faut-il le rappeler représentent plus de 15% du nombre des demandeurs d'emploi dans notre département.

J'invite tous nos partenaires : collectivités, associations et entreprises à se mobiliser aux côtés de l'Etat pour conduire ces jeunes vers l'emploi durable.



Josiane Chevalier,
Préfète du Tarn



■ UNE MOBILISATION EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ DES TARNAIS

La préfète a présenté, le lundi 21 janvier, le bilan sécurité 2012 et ses priorités 2013, en présence des procureurs de la République de Castres et Albi, du directeur départemental de la sécurité publique, du colonel de gendarmerie et du colonel du SDIS.

L'année 2012 a été marquée par une stabilisation de la délinquance générale (-0,05%), une diminution des atteintes aux personnes (-3,24%) mais une augmentation de la délinquance de proximité (+13,09%) due à une augmentation des cambriolages dans les résidences principales et secondaires mais également dans les locaux industriels et commerciaux. La lutte contre les cambriolages reste une priorité. Le ministre de l'intérieur a annoncé que la lutte contre les cambriolages était une priorité pour 2013. Dans le Tarn, la mobilisation et le travail partenarial renforcé entre tous les acteurs de la sécurité a déjà permis d'obtenir des résultats concrets. La préfète a d'ailleurs tenu à saluer les très belles performances des services de police et de gendarmerie qui ont procédé à plusieurs interpellations importantes en 2012, permettant de démanteler des réseaux de délinquants. Ces résultats obtenus, avec notamment une baisse des vols à main armée en fin d'année, sont le fruit de dispositifs volontaristes mis en place et poursuivis en 2013 : renforcement de la présence des forces de l'ordre sur la voie publique, opérations anti-délinquance coordonnées visibles, renfort régulier de forces mobiles et de réservistes, information de la population et des commerçants sur la prévention des cambriolages. Enfin, des réunions



d'évaluation seront organisées pour inciter les communes à mettre en place le dispositif de « Participation citoyenne » car la vigilance de certains citoyens a déjà permis de réaliser des interpellations en flagrant délit. Des partenariats seront également développés avec les maires de certaines communes pour traiter des problématiques de délinquance spécifiques à leur territoire ou promouvoir le dispositif de vidéoprotection.

Par ailleurs, sous l'autorité du Procureur de la République d'Albi, un groupe local de traitement de la délinquance a été créé. Ce groupe de réflexions composé d'élus, de personnel de la justice, de Tarn habitat, de la DDSP,... échangera autour du thème « Mineurs délinquants sur le ressort du TGI d'Albi ». Enfin, un effort est fait dans la dématérialisation des procédures. Cinq communes se sont déjà inscrites dans le dispositif du Procès-verbal électronique dont le déploiement sera poursuivi. De même, la pré-plainte en ligne est généralisée dans le Tarn depuis début février 2013 (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

Sécurité routière : 11 vies sauvées

11 vies ont été sauvées sur les routes du Tarn en 2012 (-25 accidents corporels et - 27 blessés par rapport à 2011) grâce à la mobilisation de tous. Ces efforts doivent être poursuivis en 2013 notamment autour de cinq priorités : vitesse excessive, refus de priorité, consommation d'alcool et drogues, non port des équipements de sécurité, faute d'attention. Le Document général d'orientations 2013-2017 vient d'être finalisé. Il cible les enjeux majeurs en terme de lutte contre l'insécurité routière.

■ LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL ACTIVÉ

En raison des intempéries qui ont touché le département du Tarn, début février, le Centre Opérationnel Départemental (COD) a été activé du 15 au 20 février.

L'objectif recherché était de regrouper forces de l'ordre, Conseil général, DDT, sapeurs-pompiers en préfecture, afin de pouvoir apporter en temps réel les réponses les plus adaptées aux problématiques liées à la neige ou au verglas. Ainsi, en relation avec le Conseil général, des restrictions de circulation des poids lourds non équipés ont été prises sur les routes départementales menant vers Lacaune. Toujours avec le Conseil général mais aussi avec les communautés d'agglomération en charge des transports scolaires, des mesures de limitation ont été prises tout au long de la semaine. La circulation a été régulée sur les routes départementales vers l'Aude et l'Aveyron, toujours en relation avec ces deux départements afin d'avoir une réponse coordonnée. Enfin, à la demande du préfet délégué à la zone de défense pour le Sud-Ouest, la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes a été interdite sur l'autoroute A68 en direction de la Haute-Garonne le 18 février à partir de 3h00 du matin afin d'éviter l'engorgement de la rocade toulousaine. Ainsi, malgré la faible intensité des intempéries, l'activation du COD a-t-elle permis de prendre des mesures adaptées et ciblées aux besoins en terme de circulation et de trafic.



■ L'EMPLOI, LA PRIORITÉ ABSOLUE EN 2013

La préfète Josiane Chevalier a présenté, le 15 janvier dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie d'Albi, la situation de l'emploi en 2012 et les perspectives de développement économique pour 2013.

2012 aura été une année en demi-teinte en terme d'emploi, puisque le nombre de demandeurs a évolué à la hausse sur les 11 premiers

528 emplois d'avenir pour le Tarn

La mise en œuvre des contrats Emplois d'Avenir a été avancée au 1er novembre 2012 pour agir spécifiquement en direction des jeunes pas ou peu qualifiés. 528 contrats sont disponibles pour le Tarn. Pour chaque embauche sur un emploi d'avenir, l'Etat prend en charge 75 % du coût salarial. Ces contrats visent une insertion professionnelle de qualité, en CDI ou CDD d'au moins un an, à temps plein et avec une formation à la clé.

La Préfecture et la DIRECCTE vont au devant des employeurs potentiels (maires, présidents d'association, directions d'établissements médico-sociaux, ...) pour leur présenter le dispositif. Les Missions Locales, Pôle Emploi et Cap Emploi sont sur le terrain pour aider employeurs et jeunes à conclure ces emplois.

A la fin décembre, une dizaine de contrats emplois d'avenir étaient signés ou en cours de signature dans le Tarn, et autant étaient en cours d'instruction.

Pour plus d'information :
www.emploi.gouv.fr



mois, toutefois selon un rythme plus modéré que dans le reste de la région et au niveau national. Fin novembre 2012, où l'évolution a été nulle, le nombre de demandeurs d'emplois (catégories A, B, C) était de 28 952 contre 27 063 fin novembre 2011.

Aux côtés de Gérard Gantou, DDFIP ; de Dominique Maréchal de la DIRECCTE et de Daniel Gomis de Pôle emploi, la préfète a réaffirmé que la priorité de l'Etat restait l'emploi des jeunes (15.6 % de l'ensemble des demandeurs d'emplois dans le Tarn). « Nous nous mettons en ordre de marche pour répondre à ce défi », explique Josiane Chevalier. « Pour s'attaquer au chômage des jeunes, le gouvernement a développé des outils tels les contrats aidés dont les enveloppes ont été abondées dès septembre avec 272 contrats tarnais supplémentaires car les 2492 avaient été prescrits ; les emplois d'avenir (voir encadré) et

enfin le contrat de génération qui sera mis en place au premier trimestre, pour sauvegarder l'emploi des jeunes et des seniors. »

Des mesures d'accompagnement des entreprises sont également mises en place pour améliorer leur compétitivité : crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi prévu par le pacte de croissance (voir encadré), création de la Banque Publique d'Investissement ou encore élargissement du Crédit Impôt Recherche. Enfin, l'Etat s'attache à détecter les entreprises vulnérables pour les aider à surmonter leurs difficultés. Ainsi, le dispositif de veille a-t-il été renforcé avec une cellule de détection qui se réunit chaque semaine, le dispositif d'activité partielle a été consolidé et la préfecture a mis en place une adresse électronique dédiée (entreprises@tarn.gouv.fr) et des documents sur son site internet ww.tarn.gouv.fr

Un pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi

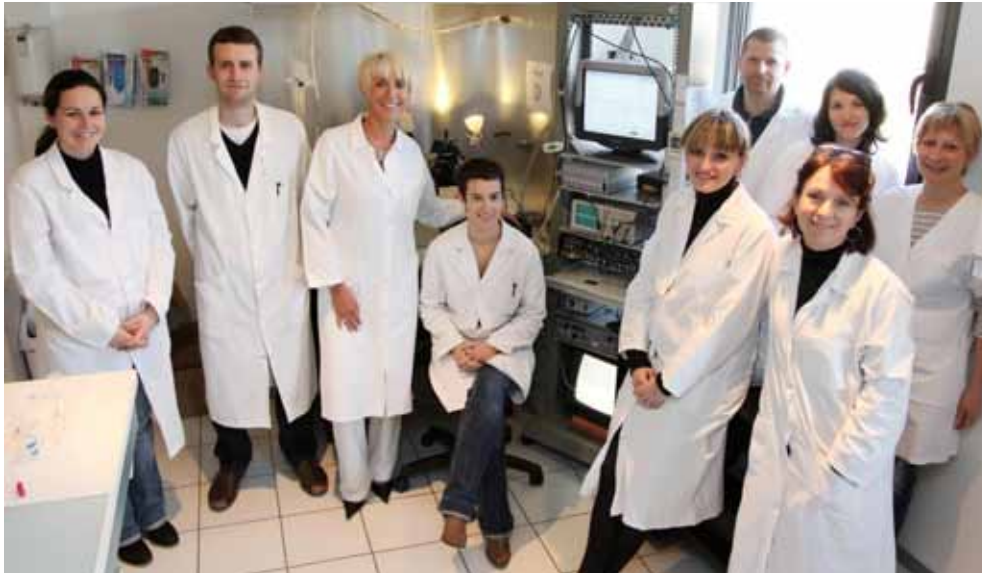
Le Premier ministre a présenté le 6 novembre dernier le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Ce Pacte constitue la réponse du Gouvernement au défi du redressement de la compétitivité de notre économie. Il comporte 35 mesures, visant à agir sur l'ensemble des leviers de la compétitivité : la compétitivité coût, avec le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), mais aussi la compétitivité hors coût, avec les 34 mesures concernant le financement des entreprises, l'innovation, l'exportation ou encore la formation.

Les partenaires sociaux seront étroitement associés au suivi du Pacte, en particulier à l'utilisation du CICE par les entreprises, et les salariés entreront dans les conseils d'administrations des grandes entreprises, comme l'a confirmé le récent accord sur la compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels conclu par les partenaires sociaux.

La mise en œuvre de ce programme de réformes est d'ores et déjà bien engagée. Le CICE est effectif depuis le 1er janvier. Il atteindra 20 milliards d'euros en 2014. La nouvelle garantie publique permettant d'apporter 500 millions d'euros de trésorerie aux PME a été mise en œuvre au début de l'année par Oséo (future BPI).

Pour plus d'informations :
www.ma-competitivite.gouv.fr,
www.tarn.gouv.fr

■ **PHYSIOSTIM, LA TECHNOLOGIE DE POINTE AU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE L'ÉCONOMIE DU TARN**



Madame Legrand, directrice générale, entourée de l'équipe du laboratoire.

Le 3 janvier dernier, la préfète s'est rendue à Lautrec pour visiter l'entreprise Physiostim à l'invitation de sa directrice générale, Madame Le Grand et du maire de Lautrec, Monsieur Gros. Cette entreprise de pointe a développé un savoir faire reconnu dans l'électrophysiologie cellulaire cardiaque et la pharmacologie de sécurité. Elle a donc pour client des laboratoires pharmaceutiques qui s'assurent grâce à son expertise de la non toxicité des médicaments qu'ils cherchent à développer. Compte tenu de la vigilance sans cesse renforcée dans ce domaine, Physiostim a réussi à nouer des liens forts avec des clients dans le monde entier.

Une nouvelle fois, cela a été l'occasion de découvrir une entreprise jeune, innovante et dynamique qui prouve que le tissu économique du Tarn compte de nombreux atouts et une immense diversité. La volonté d'anticiper les demandes du marché, d'atteindre l'excellence dans son domaine et de s'appuyer sur une main d'œuvre parfaitement formée sont le point commun de toutes ces entreprises. La préfète l'a rappelé à l'occasion de cette visite : l'ensemble des services de l'Etat sont mobilisés aux côtés des entreprises pour soutenir leurs projets de développement et les aider à traverser les moments de difficultés. Ce sont elles qui, en créant de l'activité et de l'emploi, permettront le redressement engagé par le gouvernement.

■ **VISITE DE L'ENTREPRISE FRAYSSINET À ROUAIROUX**

La préfète du Tarn a visité le 23 janvier l'entreprise Frayssinet installée à Rouairoux, leader français de la fertilisation organique des sols et de la stimulation naturelle des plantes. Avec le sous-préfet de Castres, elle a été accueillie par les dirigeants de la société, Luc et Thierry Frayssinet, auxquels s'étaient joints le maire de Rouairoux et le conseiller général du canton de Saint-Amans-Soult. Après une présentation de l'historique de l'entreprise et de ses activités, la visite du Centre de recherche Clément Philipou a permis de mesurer les moyens humains et technologiques ainsi que les compétences engagés dans l'innovation, la recherche et le développement, notamment pour la mise au point de nouveaux produits performants et pour assurer une traçabilité totale de la production, dont une part très élevée est utilisable en agriculture biologique.

La visite s'est poursuivie sur le site où ont été présentées les étapes de fabrication des produits (compostage, formulation, granulation) ainsi que les installations modernisées de conditionnement et l'atelier de maintenance. Au cours d'une réunion de travail avec l'ensemble des responsables de l'entreprise, ses dirigeants ont ensuite présenté les très nombreuses collaborations développées avec des unités de recherche externes (CIRAD, INRA, IRD et Université Montpellier 2 par ex.) ainsi que les perspectives de développement envisagées sur le site. Ils ont insisté sur les contraintes à lever pour permettre l'aboutissement de ces projets et assurer le développement des savoir-faire et expertises de haut niveau qui font la renommée de la société.



■ FACILITER L'ACCÈS AU CRÉDIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES DU TARN

À l'issue de la réunion de la commission départementale de financement de l'économie qui s'est réunie le 7 novembre 2012, la préfète du Tarn a décidé de la création d'un groupe de travail sur l'accès au crédit des collectivités locales. Piloté par le directeur départemental des finances publiques, ce groupe associe la préfecture, l'Association des maires et des élus locaux du Tarn, le Conseil général, la Banque de France, la fédération bancaire française du Tarn, la caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Banque Postale afin d'inventorier les causes des difficultés de financement des collectivités locales et de réfléchir sur l'aide qui pourrait leur être apportée, notamment en les informant sur leur nouvel environnement financier.

La nouvelle offre bancaire pour le secteur public local.

• Actualité de la Banque Postale : lancement de la nouvelle banque des collectivités locales

La création de la Société de Financement Local (SFIL) marque le lancement du nouveau dispositif de financement des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics de santé. Détenue à 75% par l'Etat, 20% par la Caisse des Dépôts et 5% la Banque Postale, la SFIL a pour objet de refinancer les prêts à moyen et long terme commercialisés par la Banque Postale, en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Face aux difficultés structurelles de financement rencontrées par les collectivités, la création de cet établissement constitue une réponse pérenne suite au retrait de DEXIA.

À terme, cette co-entreprise envisage de satisfaire 20 à 25% de la demande, soit un volume de prêts de 5 milliards d'euros par an dès 2014.

• Le dispositif de financement par la Caisse des Dépôts : les projets très structurants

Parallèlement, la CDC s'est engagée à débloquer sur la période 2013-2017 une enveloppe de 20 milliards d'euros prélevée sur fonds d'épargne pour des prêts aux collectivités mais sur des maturités très longues, non couvertes par le circuit bancaire classique (durée supérieure à 25 ans). Ces financements sont réservés aux projets structurants, relevant des 5 familles d'investissements suivantes : les transports, le secteur eau/assainissement, la rénovation thermique et le patrimoine des collectivités, les réseaux numériques et le secteur de la santé.

La « feuille de route » du groupe de travail.

Le groupe de travail s'est réuni le 18 décembre 2012, dans les locaux de la DDFIP.

Il a pour mission d'accompagner les collectivités dans leur nouvel environnement financier en pleine mutation, agir sur des dossiers ciblés et analysés comme prioritaires et développer la mutualisation de l'information financière et bancaire.

À l'issue des discussions, le groupe de travail a convenu de la démarche suivante :

- mutualiser l'information entre les différents acteurs ;
- concevoir un outil pédagogique, élaboré conjointement par l'Association des maires et des élus du Tarn et la DDFIP, sous la forme d'une plaquette d'information qui sera largement diffusée en vue de sensibiliser les collectivités locales aux bonnes pratiques ;
- organiser une présentation du nouvel environnement financier par les représentants des organismes bancaires à destination des élus.

■ LA SEM 81 AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TARN

La Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement et le Développement du Tarn (SEM 81) est une société anonyme dont le capital est détenu majoritairement par les collectivités publiques du Tarn et par la Caisse des dépôts. Son objectif est d'utiliser la souplesse d'intervention permise par son statut de droit privé pour être le partenaire privilégié des entreprises et des collectivités dans la maîtrise d'ouvrage, de construction et d'aménagement. Dans le département, de très nombreux projets ont été menés sous la houlette de la SEM 81 ces dernières années dans des domaines aussi variés que l'éducation (constructions de collèges), l'économie (zone d'activité, immobilier d'entreprise), la santé, le logement, le tourisme ou l'environnement.

C'est l'ensemble de ces réalisations que le président directeur général, Thierry Carcenac et le directeur général délégué, Philippe Quillet, ont présenté à la préfète lors de sa visite du siège de la SEM 81, le 10 janvier dernier.

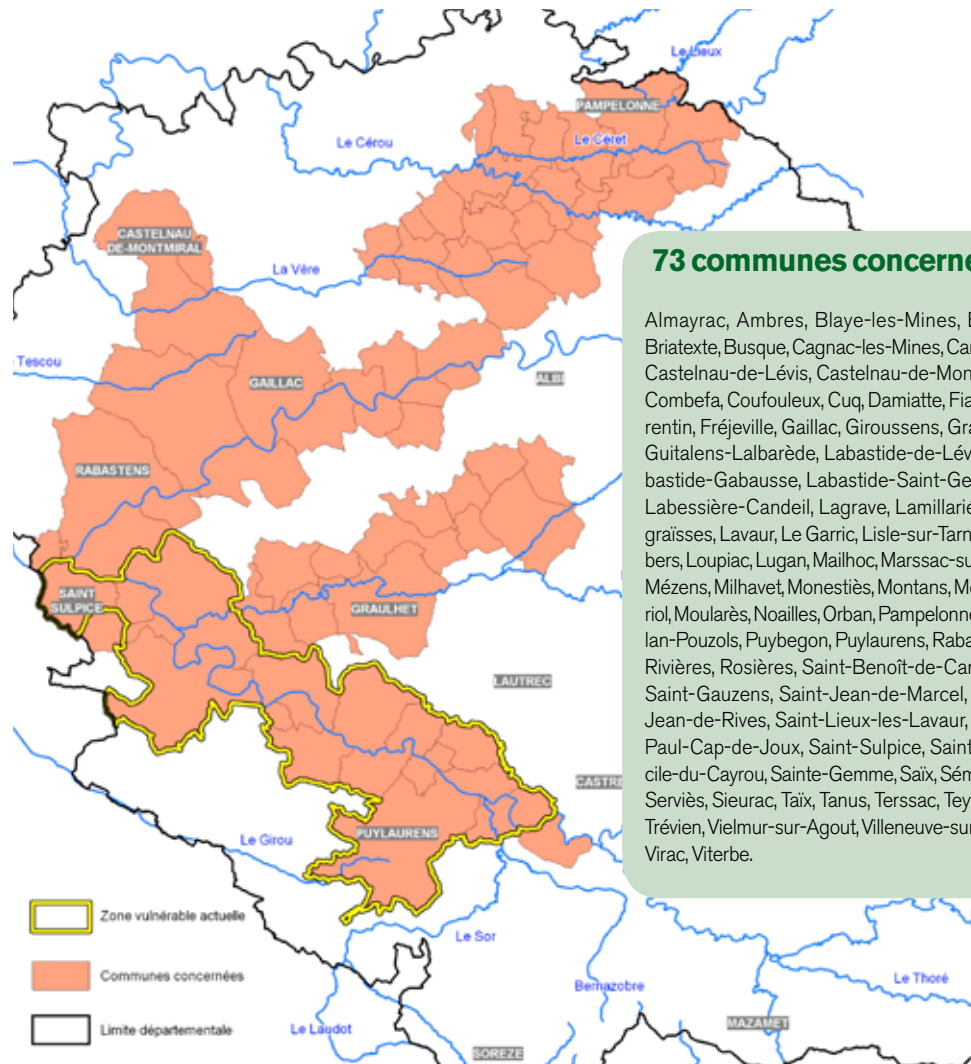
Cette réunion a également été l'occasion de faire le point sur de nombreux projets structurants pour les années à venir dans le département et de s'arrêter plus particulièrement sur le projet des Portes du Tarn dont l'ampleur représentera un véritable atout stratégique pour l'ensemble du territoire.

La SEM 81 est un exemple de ces structures privées au service de l'intérêt général absolument indispensable pour porter des projets de grande taille et venir en appui aux collectivités.



■ RÉVISION DE LA DÉLIMITATION DE LA ZONE VULNÉRABLE AUX NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE ET DANS LE DÉPARTEMENT DU TARN

Au terme d'un long processus de concertations et de consultations, Henri-Michel Comet, préfet de région Midi-Pyrénées, coordonnateur du bassin Adour-Garonne, a arrêté le 31 décembre 2012 la nouvelle délimitation de la zone vulnérable aux pollutions par les nitrates d'origine agricole.



• La pollution de l'eau par les nitrates : un enjeu d'environnement et de santé publique

La pollution des eaux par les nitrates a des conséquences sur la potabilité des ressources en eau et perturbe l'équilibre biologique des milieux. Les nitrates que l'on trouve dans l'eau des rivières et des nappes phréatiques proviennent de l'agriculture, de l'industrie et des collectivités.

La mise aux normes des installations de stockage des effluents d'élevage et le développement de l'agriculture biologique. Les industriels et les collectivités ont, quant à eux, amélioré les performances épuratoires de leurs systèmes d'assainissement.

Les agriculteurs se mobilisent depuis de nombreuses années pour l'amélioration des pratiques de fertilisation ainsi que pour la

Pour autant, la pollution par les nitrates de certaines rivières et nappes phréatiques reste une réalité sur une partie du bassin Adour-Garonne.

• Pourquoi réviser la zone vulnérable ?

En 1991, l'Europe a adopté une directive afin de lutter contre la pollution des eaux superficielles et souterraines par les nitrates d'origine agricole. Cette directive a donné lieu, depuis 1996, à quatre générations de programmes d'actions réglementant l'utilisation des fertilisants azotés dans la zone dite vulnérable aux pollutions par les nitrates d'origine agricole.

La commission européenne a estimé toutefois que les dispositions prises jusqu'à présent étaient insuffisantes. Elle a engagé, début 2012, deux procédures contentieuses à l'égard de la France :

- sur la délimitation de la zone vulnérable arrêtée en 2007, jugée insuffisante, en particulier sur le bassin Adour-Garonne, avec pour le département du Tarn, 6 points situés en eaux souterraines et superficielles ciblés ;
- sur le contenu des programmes d'actions à mettre en œuvre au sein de la zone vulnérable.

Cette zone, arrêtée par le préfet coordonnateur à l'échelle du bassin Adour-Garonne, est révisée tous les quatre ans afin de prendre en compte l'évolution de la qualité de l'eau évaluée par des campagnes de surveillance. Elle définit les communes sur lesquelles les dispositions qui figurent dans les programmes d'actions doivent être appliquées par les agriculteurs.

La révision a été engagée en début d'année 2012 par le préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne, suivant les étapes de concertations et consultations telles que fixées par le code de l'environnement.

• La délimitation finale arrêtée dans le département du Tarn : un projet équilibré

Une démarche de travail collaboratif avec la profession agricole, concernée au premier chef, a été engagée. A ce titre, de nombreuses réunions de travail ont été organisées tant au niveau régional que départemental, dans le but de partager l'analyse des résultats des mesures réalisées sur le terrain. La mobilisation des acteurs aux côtés des services de l'État a permis, dans le Tarn, de préciser les éléments de diagnostic. La délimitation de la zone vulnérable est, à présent, au plus près de la réalité de la pollution d'origine agricole des rivières et nappes concernées.

Ainsi, le nombre de communes classées en zone vulnérable dans le Tarn par l'arrêté du 31 décembre 2012 est de 73 (voir carte et liste jointes). Cela représente 32 % de la surface agricole utile du département et environ 1 616 exploitations agricoles de plus de 10

hectares de surface agricole utile.

Parmi ces communes, 19 situées le long de l'Agoût étaient déjà en zone vulnérable depuis 1997. 54 sont nouvellement classées. Cette extension est en cohérence avec le diagnostic de pollution des eaux par les nitrates et avec les zones identifiées dans le contentieux communautaire.

Toutefois, l'évolution observée au niveau du bassin Adour-Garonne avec 467 communes qui sortent en 2012 du classement en zone vulnérable montre que celui-ci n'est pas figé et que les excédents d'azote ne sont pas structurels et qu'ils peuvent être maîtrisés par les agriculteurs. C'est là tout l'enjeu de la période des quatre années à venir : faire en sorte qu'en 2016, des communes tarnaises puissent sortir du classement.

• Des mesures d'accompagnement

En plus des observations relatives au diagnostic de pollution des eaux, les acteurs de l'eau consultés (profession agricole, collectivités, commission planification du comité de bassin...) ont également fait part de craintes concernant l'impact économique de la révision du zonage sur les exploitations agricoles, en particulier sur le secteur de l'élevage.

Des mesures d'accompagnement existent

aujourd'hui : le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) permet de financer le stockage des effluents dans les nouveaux secteurs classés en zone vulnérable durant une période de transition de 3 ans. Le préfet coordonnateur de bassin apportera une vigilance toute particulière à leur reconduction, voire leur renforcement dans le cadre des discussions à venir pour la définition des prochains programmes d'aides.

Pour plus d'informations : site internet de la DREAL Midi-Pyrénées :
<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>

■ UNE CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE SUR LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DU TARN

La première conférence départementale relative aux investissements sur le réseau de distribution publique d'électricité, instituée par la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité du 7 décembre 2010), a eu lieu le 16 janvier 2013 à Albi, dans les locaux de la préfecture, sous l'égide de madame Josiane Chevalier, préfète du Tarn.

La quasi-totalité des acteurs de la distribution électrique étaient présents :

- les autorités organisatrices avec le SDET représenté par son vice-président Alain Astié et son directeur Stéphane Puech ; le SIE du Carmausin par son président Henri Barrou ; le SIE de Tanus par son président Alain Astié ;
- les gestionnaires de réseau avec ERDF représentés par leur directeur territorial Daniel Guigou ; la SICAE par son directeur technique Didier Mazard ; ESL Pays de Cocagne par son directeur Bernard Pentiaux ; ENEO par son directeur Jérôme Houmeaux et la Régie de Saint-Paul Cap de Joux par son directeur Bernard Pentiaux.

Les communes, propriétaires des ouvrages des réseaux de distribution d'électricité, étaient également représentées par Eric Peyro de l'association des maires et des élus du Tarn.

Au cours de cette réunion, chacun a dressé le diagnostic de ses réseaux, en moyenne et basse tension, faisant état des améliorations apportées en 2012 et en expliquant les orientations et priorités d'investissements en 2013.

L'objectif dans le département du Tarn est double : adapter le réseau pour les nouveaux

consommateurs et les nouveaux producteurs d'électricité, réduire les interruptions de fourniture et les chutes de tension.

La préfète a noté la qualité du travail collaboratif, la synergie et le dynamisme des actions présentées et s'est félicitée de leur impact positif sur l'économie locale.

A titre d'exemple, ce sont plus de 50 millions d'euros qui auront été investis sur les réseaux électriques par ERDF et le SDET en 2012.



■ LES RICHESSES DU TERROIR À L'HONNEUR À VILLENEUVE-SUR-VÈRE

À l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie de sa commune, le maire de Villeneuve-sur-Vère, Alain Trouche, avait convié la préfète et de nombreux élus du département à une journée de visites. Dans chacune de ces visites, c'est le terroir et sa richesse qui ont été mis à l'honneur, d'abord à la distillerie Cazotte puis à la distillerie Castan. Dans les deux cas, avec des orientations différentes, de jeunes dirigeants dynamiques et innovants ont choisi de faire vivre les traditions familiales en les adaptant au marché et à la demande. Le whisky produit par la maison Castan sera bientôt le premier whisky tarnais. Les digestifs de la maison Cazotte sont eux servis dans la grande majorité des grands restaurants en France et jusqu'au Japon. Le maire a ensuite

tenu à faire visiter à la préfète une truffière. Il s'agit, là encore d'une ancienne tradition, reprise par des habitants passionnés. Des trufficulteurs de toute la France se retrouveront d'ailleurs le 3 février prochain à Villeneuve-sur-Vère pour la traditionnelle fête de la truffe. L'après-midi a été consacrée à l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie et au baptême de la salle polyvalente. La préfète a rappelé l'importance des projets menés sur un territoire visant à en promouvoir les spécificités et les traditions. Elle a conclu son intervention par une citation de l'ancien ministre Michel Crépeau adaptée à la réussite des projets menés à Villeneuve-sur-Vère : « Le vrai progrès, c'est la tradition qui se prolonge. »



Visite à la distillerie Cazotte.

■ VISITE DU CANTON DE LABRUGUIÈRE



Visite du centre culturel du RondPoint à Labruguière.

Répondant à l'invitation de Michel Benoit, conseiller général du canton de Labruguière, Josiane Chevalier, préfète du Tarn, accompagnée du sous-préfet de Castres, Jean-Yves Chiaro, a rencontré les maires au cours d'une visite cantonale organisée le 8 janvier 2013. Lors d'une première réunion tenue à la mairie de Lagarrigue, les élus ont présenté rapidement leur commune ainsi que les enjeux d'aménagement pour le canton. Les participants ont ensuite été accueillis par les responsables des Fermiers Occitans à Labruguière. Sous la direction de Ricardo Riu, responsable du site, et de ses collaborateurs, ils ont participé à une visite très documentée des équipements de la coopérative installée dans ses nouveaux locaux depuis début 2011 et organisée pour traiter annuellement 500 000 canards et un million de lapins.

La préfète a découvert ensuite le centre culturel du Rond Point à Labruguière, ses différents

équipements (salles de spectacles et d'activités, médiathèque) et en particulier l'Espace photographique Artur Batut. À l'issue de cette visite, une réunion était organisée sur place par le conseiller général au cours de laquelle les maires ont présenté leurs priorités et leurs projets, notamment pour 2013, mais aussi exprimé leurs inquiétudes sur des sujets d'actualité en appelant notamment l'attention sur les coûts supplémentaires mis à la charge des communes en raison de l'aménagement des rythmes scolaires ou encore des normes nouvelles introduites dans la gestion des crèches (fournitures des couches et de l'alimentation). Les maires ont fait part aussi de leur attente d'avoir des contacts plus étroits avec la gendarmerie afin d'être mieux informés et d'échanger de manière plus fréquente sur les problèmes de délinquance ou d'incivilités auxquels ils sont confrontés dans leur commune.

■ KADER ARIF, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES ANCIENS COMBATTANTS EN VISITE DANS LE TARN

Kader Arif, ministre délégué auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants, était en visite officielle à Castres et Montredon-Labessonnié le vendredi 18 janvier. En présence des élus tarnais et des représentants des services de l'Etat, le ministre a effectué un retour aux sources dans la ville de Castres où il a grandi. Il a longuement visité le 8ème RPIMa et honoré « un régiment d'élite sur lequel la France a toujours pu compter », leur signifiant ainsi le soutien de l'Etat. Il a assisté notamment, au camp du Causse, à des exercices de secours au combat et aux démonstrations du système FELIN qui

équipe les soldats castrais. L'après-midi, une cérémonie et un dépôt de gerbe ont eu lieu au monument aux morts de Montredon-Labessonnié en présence des associations d'anciens combattants, avant de se rendre à la Maison du combattant, conservatoire du Mémorial. Le ministre a ensuite remis la médaille de chevalier de l'Ordre national du Mérite à Michèle de Comte, évoquant « le parcours et l'engagement au service d'autrui » de cette femme, engagée en Indochine au service de la France dès l'âge de 19 ans et qui depuis plus de 20 ans se consacre aux Anciens Combattants, à travers diverses associations.



■ TIMOTHÉE TRUELLE : « DE NOMBREUSES INITIATIVES INNOVANTES »

Timothée Truelle, élève de l'Ecole Nationale d'Administration, a effectué, depuis le 27 août dernier, un stage de 5 mois auprès de la préfète du Tarn. Interview avant son départ pour Strasbourg où il reprend sa scolarité jusqu'en novembre.

Quel est votre parcours ?

J'ai intégré la promotion « Jean Zay » de l'ENA en janvier 2012. Au cours de ma scolarité qui dure deux ans, dans le cadre du premier Module Europe, j'ai été affecté à l'ambassade de France à Jakarta pendant quatre mois.

Mon stage auprès de Josiane Chevalier, à la préfecture du Tarn, intervient dans le cadre du Module Territoires, avec pour objectif de comprendre le fonctionnement de l'Etat dans les territoires et de découvrir les différents métiers du corps préfectoral que je pourrai être amené à exercer à ma sortie de l'ENA.

Quelles sont les missions principales qui vous ont été confiées ?

J'ai accompagné la préfète dans nombre de ses déplacements. J'ai travaillé en particulier sur le rapport d'activités des services de l'Etat, la mise en place d'un partenariat avec les établissements de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et l'organisation des Assises de l'ESR. J'ai également participé au pilotage du projet « Adéquation-missions-moyens » et aux rencontres avec l'ensemble des partenaires sociaux engagées par la préfète à la suite de la grande conférence sociale de l'été 2012.

Quelle vision avez-vous du Tarn après l'avoir parcouru pendant cinq mois ?

C'est un département magnifique et à taille humaine

où le contact se fait facilement. J'ai été touché par la qualité de l'accueil. C'est un département d'initiatives et d'innovations avec une grande diversité de sujets, de paysages, d'architectures, et une qualité gastronomique. Le Tarn était vraiment le département idéal pour un stage de terrain.

Un souvenir marquant ?

Ma rencontre avec Geneviève de Fontenay à Lautrec ! Plus sérieusement, j'ai été épaté par la finale des Labours organisée à Lautrec. Les jeunes agriculteurs ont réussi à organiser un événement montrant la modernité de l'agriculture, son dynamisme. Pendant tout mon stage, j'ai été surpris, dans le Tarn, par le nombre d'initiatives innovantes mises en place sur le terrain. Je suis convaincu que beaucoup de solutions pourront encore être inventées grâce au terrain. Visiter le Tarn, cela donne vraiment confiance dans l'avenir.



Timothée Truelle (au centre) entouré des membres du corps préfectoral

■ TARN : UN COLLÈGE DES TERRITOIRES AU CŒUR DES VIGNES

Le 25 janvier, la préfète du Tarn, a tenu le collège des territoires dans les locaux du Pôle sud-ouest de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), en présence de son président, Jean-François Roussillon et de son directeur régional, Eric Serrano.

Au cours de cette réunion, 2 spécialistes de la sécurité informatique, Gilles Boissou du Centre national de gestion et d'expertise de la sécurité des systèmes d'information et Olivier Pampouille de la Direction centrale du renseignement intérieur, sont intervenus afin de sensibiliser les participants à la sécurité des systèmes d'information. Ils ont notamment insisté sur les mesures de protection des données à mettre en œuvre au quotidien. La préfète a conclu la réunion en rappelant qu'un comportement individuel éclairé, attentif et responsable permet de limiter fortement les attaques éventuelles.

Les technologies de l'information sont présentes au sein de l'IFV qui dispose d'un pôle de compétence et d'innovation au service de la filière : V'innopôle. Recherche et expérimentation, au service de la filière régionale, sont les maîtres mots des ingénieurs et techniciens qui assurent annuellement le suivi de plus de 40 programmes. Une des missions prioritaires du pôle sud-ouest est la conservation génétique des variétés régionales, soit environ 150 cépages autochtones. De plus, l'IFV sud-ouest est impliqué dans deux projets collaboratifs de recherche, labellisés par le Fonds unique Interministériel (FUI) et soutenus par les pôles de compétitivité Agrimip Innovation sud-ouest et Qualiméditerranée : VINNEO et VINNOTEC.

Les chefs de services ont terminé cette matinée par la visite du laboratoire d'analyse ainsi que du chai expérimental et découvert une véritable vitrine pour la promotion de la viticulture dans le sud-ouest.



■ LA FILIÈRE BOIS DANS LES CANTONS DE MAZAMET

C'est sous un soleil radieux que les dix maires des deux cantons de Mazamet Nord-Est et Sud-Ouest ont accueilli, le 7 janvier 2013 à la mairie du Rialet, la préfète du Tarn et le sous-préfet de Castres. Cette visite, organisée conjointement par les deux conseillers généraux Jean-Louis Henry et Didier Houles, était consacrée à la filière bois. A l'issue d'une présentation très documentée de la filière, Jacques Berry et son épouse ont guidé leurs invités sur leur domaine forestier du Catié pour découvrir les boisements et les problématiques de la gestion de la forêt privée qui représente près de 85 % de la forêt tarnaise. A Mazamet, une rencontre organisée à la Maison de la forêt a donné l'occasion d'évoquer plus largement les enjeux, les atouts et les handicaps de la forêt tarnaise à travers la présentation des activités, des préoccupations et des projets de la coopérative Forestarn par Olivier Igon, son président, et Jean Sionneau, son directeur, ainsi que l'activité de la sarl Novabois gérée par Mathieu Molle. Ces visites sur le terrain et les rencontres avec les professionnels ont permis de bien mesurer la logique de filière développée par l'ensemble des intervenants, du sylviculteur au transformateur, et, au regard de l'importance de la forêt tarnaise (165 000 hectares, soit 16,5 % de la forêt de



A la mairie de Mazamet

Midi-Pyrénées) et des résultats déjà acquis - le département est le premier producteur régional de bois d'oeuvre, de bois d'industrie et de bois d'énergie - le potentiel réel de développement de ce secteur d'activité et l'intérêt des partenariats engagés à cette fin par l'Etat et les collectivités locales avec les acteurs privés de la filière. Au cours de la réunion de travail organisée en fin de journée à la mairie de Mazamet, les maires et les conseillers généraux ont présenté, à la préfète et au sous-préfet, leur commune. Ils leur ont fait part des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice quotidien de leur mission mais ont aussi de leurs projets. Ils ont évoqué notamment les équipements nouveaux envisagés dans leur commune pour 2013.

■ LE JOLI MOIS DE L'EUROPE EN MIDI-PYRÉNÉES 2013

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mars

Chaque année au mois de mai, Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées propose de nombreuses animations pour faire découvrir la place de l'Europe dans notre quotidien.

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées apporte un appui à la préparation de ces animations et leur donne une visibilité régionale à travers un programme unique et une communication globale.

En 2013 Le joli mois de l'Europe est étendu à la France et bénéficiera ainsi d'une communication nationale.

Qui peut participer au Joli mois de l'Europe ?

Tous les acteurs souhaitant faire découvrir leur action sous un angle européen et notamment les organismes relais de l'information européenne, les établissements scolaires, les associations, les mairies, les bénéficiaires de financements européens : entreprises, laboratoires, exploitants agricoles, collectivités, associations...

Quelles animations peuvent être proposées ?

Le joli mois de l'Europe en Midi-Pyrénées propose des animations organisées au pendant le mois de mai en Midi-Pyrénées autour de l'Europe. Il peut s'agir de balade à vélo, visites de projets, théâtre, café des langues, expositions, cinéma, portes ouvertes, concerts, villages européens, rencontres professionnelles, dégustations...

En savoir plus et s'inscrire avant le 15 mars 2013

Retrouvez toutes les informations pour préparer vos manifestations et les inscrire au programme de l'édition 2013 du Joli mois de l'Europe sur la page dédiée du site internet Europe en Midi-Pyrénées : www.europe-en-midipyrenees.eu/inscription-joli-mois



■ LA PRÉFÈTE PRÉSENTE SES VŒUX AUX AGENTS DE LA PRÉFECTURE ET DE LA SOUS-PRÉFECTURE

Le mardi 15 janvier, la préfète a présenté ses vœux aux agents de la préfecture et de la sous-préfecture, en présence des membres du corps préfectoral.

L'occasion pour Béatrice Steffan, secrétaire générale de la préfecture, de dresser un bilan de l'année écoulée et pour la préfète de tracer la feuille de route pour l'année 2013. Le dynamisme, la mobilisation des agents et leur engagement au service de l'Etat et de l'intérêt général ont été salués. Cette cérémonie des vœux a fourni à l'ensemble du corps préfectoral l'occasion de les remercier et de les féliciter pour leurs efforts et leurs résultats qui contribuent à moderniser l'Etat territorial, tout en assurant un service public de proximité et de qualité.

A cette occasion, Marie-Claude Gayrard, jeune retraitée de la préfecture, a reçu la médaille du ministère de l'Intérieur.



Marie-Claude Gayrard a reçu la médaille du ministère de l'Intérieur

■ UNE SORTIE AVEC LA LOUVETERIE DU TARN

La Louveterie est une des plus vieilles institutions de France. Les Louvetiers ont derrière eux treize siècles d'histoire depuis que Charlemagne leur a donné leur lettre de noblesse ! Ils font pourtant partie de ces gens dont on ne découvre l'existence que lorsqu'ils ne sont pas là et que les animaux nuisibles prospèrent.

Chargés à l'origine de défendre les populations contre les loups, ils luttent aujourd'hui contre les nuisibles de toutes sortes : sangliers, renards... etc.

La préfète du Tarn est allée à la rencontre de ces agents bénévoles de l'Etat. Le dimanche 20 janvier, invitée par le Président des Lieutenants de Louveterie du



Tarn Jean Bernado, elle s'est rendue à Salies, chez monsieur et madame d'Aragnon, bravant le froid et la neige, pour assister à une battue et se rendre ainsi compte du sérieux avec lequel les louvetiers l'avaient organisée. Monsieur Eymard, directeur de

la Fédération des chasseurs du Tarn, était également présent. Cette réunion s'est terminée par une collation, au cours de laquelle les questions de régulation des nuisibles et de gestion du gibier dans le Tarn ont été abordées.

■ GÉNÉRALISATION DU SERVICE DE PRÉ-PLAINTE EN LIGNE



À partir du 4 février 2013, le dispositif de pré-plainte en ligne sera généralisé à l'ensemble du département du Tarn.

Vous êtes victime d'un vol, d'une dégradation de bien ou d'une escroquerie ? Vous allez donc porter plainte. Grâce au site www.pre-plainte-en-ligne-gouv.fr, vous remplissez une fiche de « pré-plainte » directement sur internet.

Une fois la pré-plainte enregistrée en ligne, le commissariat ou la brigade de gendarmerie dont vous dépendez vous appelle sous 24 heures pour vous donner un rendez-vous, afin de finaliser le procès-verbal.

Les avantages du dispositif :

- éviter le délai d'attente en se rendant au commissariat ou à la brigade de gendarmerie;
- être pris en charge rapidement en ayant les documents nécessaires permettant le dépôt de plainte.

La pré-plainte est possible en cas d'atteintes aux biens :

- un vol dans une résidence principale ou secondaire (papiers, objets,...);
- un vol dans un véhicule (autoradio, sac à mains...);
- le vol d'un deux roues (scooter, vélo...);
- la dégradation ou destruction de biens privées (voiture, clôture...);
- une escroquerie ou abus de confiance.

Ce service en ligne s'arrête dès lors qu'il y a agression physique ou atteinte à la personne, pour garantir un meilleur accompagnement de la victime.

Il ne dispense pas d'appeler le 17 ou le 112 en cas d'urgence (flagrant délit...).

Dans tous les cas, veuillez à préserver les traces et indices afin qu'ils demeurent exploitables par les enquêteurs en évitant tout contact ou déplacement.

◀ Santé

■ SOPHIA : L'INNOVATION AU SERVICE DES PATIENTS ATTEINTS DE MALADIE CHRONIQUE

Comment répondre aux besoins des malades atteints de maladies chroniques telles que le diabète ou l'asthme ? Comment être présent à leurs côtés tout en respectant les contraintes budgétaires actuelles ? Une réflexion, pour répondre à ces questions, est engagée depuis 2008 par l'assurance maladie qui a inauguré à Albi la plateforme SOPHIA en présence de la préfète le 17 janvier dernier. Cela a été l'occasion de mettre en avant ce projet innovant qui permet de suivre près de 240 000 patients diabétiques dans le pays grâce à des contacts téléphoniques réguliers.

Comme souvent dans le domaine social, l'innovation est à la fois porteuse d'un meilleur

service mais également créatrice d'emploi et d'activité dans les territoires. Aujourd'hui, plus de 60 infirmiers travaillent chaque jour à SOPHIA pour l'accompagnement de leurs patients diabétiques. Ce chiffre est appelé à augmenter avec l'ouverture du suivi aux patients atteints d'asthme dans les mois à venir.

Ces solutions nouvelles sont avantageuses pour les malades, qui n'ont pas à se déplacer, pour les praticiens et pour l'Assurance maladie. C'est une preuve de plus des perspectives qu'offrent les nouvelles technologies de la communication et de l'information dans l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics.





L'État pour le Tarn

N°22 - Février 2013

Directeur de publication :
Josiane Chevalier, préfète du Tarn

Rédaction :
service communication de la préfecture
ISSN 1962-2856

•
Maquette Pholio

•
Crédits photographiques :
Service communication de la préfecture,
Physiostim, Gérard Lalbat, SEM81,
mairie de Labruguière, Donatien Rousseau,
8^{ème} RPIMa, CPAM.

Préfecture du Tarn
81013 ALBI CEDEX 9

Téléphone : 05 63 45 61 61

Télécopie : 05 63 45 60 20

courrier@tarn.gouv.fr

www.tarn.gouv.fr